

NOUVELLES MUTUALISTES



LE BULLETIN DES ADHÉRENTS
MGEN DU LOT-ET-GARONNE

DÉCEMBRE 2018

n°49



Mes démarches simplifiées

- ✓ Accédez à vos remboursements
- ✓ Trouvez un professionnel de santé
- ✓ Abonnez-vous à notre magazine
- ✓ Communiquez avec un conseiller
- ✓ Recevez automatiquement vos relevés
- ✓ Gérez vos droits

[Créer votre espace personnel](#)

PRÉVENTION

BIEN-ÊTRE

SIMPLIFICATION



Vous êtes en ALD ?
Lire P5



DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ
Quelles démarches effectuer ?
Lire P8



Un nouveau programme de prévention
Lire P8

Mutuelle Santé | Prévoyance | Autonomie

MGEN, MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, N°775 685 399 - MGEN VIE, N°441 922 002 - MGEN FILIA, N°440 363 588, MUTUELLES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ. MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE, N°441 921 913 - MGEN CENTRES DE SANTÉ, N°477 901 714, MUTUELLES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU LIVRE III DU CODE DE LA MUTUALITÉ.

L'édito

du président



Chers adhérents, chers amis,

Alors que j'écris ces lignes, la France est agitée par une vague de protestation importante. Que l'on soit ou non d'accord avec ce mouvement, semble-t-il spontané, on ne peut que constater qu'il est la preuve d'un mal-être et des difficultés auxquelles doivent faire face un nombre croissant de nos concitoyens.

L'augmentation de la taxe carbone ne serait-elle pas en fait l'allumette qui a mis le feu aux poudres ? La colère qui s'exprime n'est pas nouvelle mais les taxes qui s'accumulent ne le sont pas davantage. Ainsi, une nouvelle augmentation de la TSA, taxe qui pèse sur les complémentaires santé, se profile... Le Sénat a adopté le 21 novembre une version remaniée du PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) qui prévoit une hausse de cette taxe. Qui va en payer les conséquences ? Il nous faut espérer que l'Assemblée nationale et le Gouvernement ne valideront pas cet amendement sénatorial !

En outre, à l'heure où le reste à charge zéro, rebaptisé 100 % santé, va bientôt faire son apparition, on ne peut que se poser la question de la charge qu'il va représenter pour les mutuelles et la nôtre en particulier. La MGEN a toujours milité pour un accès aux soins pour tous et c'est bien de ce dont il s'agit. Nous espérons donc de tous nos vœux que cette réforme saura répondre à l'espoir qu'elle suscite, il en va de la Santé des plus fragiles. Parallèlement, l'effort demandé ne devra pas peser uniquement sur les complémentaires santé. Toute taxe pesant sur les mutuelles entraîne des conséquences importantes concernant le pouvoir d'achat des Français.

Rappelons qu'une Mutuelle est un organisme complémentaire, et indispensable, à but non lucratif et ne rémunérant aucun actionnaire. C'est une société de personnes au bénéfice de ses adhérents et notamment de ceux qui ont le plus besoin de la Solidarité collective. À l'heure où certains exportent leurs richesses dans des paradis fiscaux ou dissimulent leurs revenus aux services des impôts (et donc à la solidarité nationale), il nous faut malheureusement constater que ce sont encore les plus Solidaires qui sont aussi les plus taxés !

Concernant notre actualité départementale, notre section départementale a vu des changements importants ces dernières semaines et ces derniers mois. Jean-Jacques GARAYOA s'est vu confier des missions régionales dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la MGEN. Serge BALLAS a été nommé par le Bureau national au poste de Délégué de notre section. Me concernant, la Comité de Section m'a de nouveau confié la Présidence départementale. Je l'en remercie et souhaite répondre à sa confiance. Enfin, et il en sera question dans ce bulletin, de nouveaux salariés remplacent progressivement nos collaboratrices « historiques » qui font valoir leurs droits bien mérités à la retraite. Heureusement, Guy REZETTE, notre directeur, reste fidèle au poste et veille au bon fonctionnement de la Section.

Une nouvelle page de la grande histoire MGEN s'ouvre et nos regards se tournent vers l'avenir. Nous aurons tous à jouer notre rôle pour que notre Mutuelle en pleine mutation garde ses valeurs militantes, humanistes et solidaires.

Pour conclure, c'est avec grand plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2019 en espérant que l'année 2019 sera porteuse d'espoir mais aussi de réalisations solidaires.

Bien amicalement. ■

Patrick LETORT

Président MGEN Section de Lot-et-Garonne

SOMMAIRE

- 3 Vie militante
- 4 Vie politique de la section
- 5 Ils sont là pour vous
- 6 Prévention – Bien-être
- 7 Engagement citoyen
- 8 Vie mutualiste

Directeur de la publication

Patrick LETORT

Ont participé à la rédaction

Ont participé à la rédaction
Les membres de la Commission
Communication et l'équipe de direction

Tiré à 10 500 exemplaires
sur papier recyclé

Création & impression

ICA Concept Agen

Crédits photos

CDT47©, MGEN47, Hervé THOUROUDE,
Mutualité Française 47

NOUS JOINDRE

MGEN du Lot-et-Garonne

2B rue François Neveux - CS20003
47555 BOÉ CEDEX

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h00* à 12h30
et de 13h15 à 17h30**

* ouverture au public à 9h30 les jeudis

** fermeture à 17h15 durant les
vacances scolaires
Téléphone : 36.76

Club des Retraités MGEN

24 rue Roland Goumy - 47000 AGEN
retraitemgen47@hotmail.fr

Nouvelles

2 Mutualistes n°49



Vie militante

DES DESSINS POUR LE DIRE

Pour la 29ème édition de la Fête de la lecture, la ville de Boé avait choisi pour thème la paix et les libertés. MGEN a été conviée par l'équipe organisatrice pour présenter la double exposition **Cartooning for peace**.



Les militants MGEN ont invité les visiteurs à utiliser collectivement le crayon coopératif qui leur a permis d'expérimenter les lois de la coopération. Nos voisins de table, LASSERPE, BIZ et LARGE, illustrateurs et dessinateurs de presse ont tenté l'expérience et ont produit collectivement et via un outil qui ne leur était pas familier...le lapin de couverture...



Les expositions **Cartooning for peace**.

« Les dessins pour la paix » (2017),

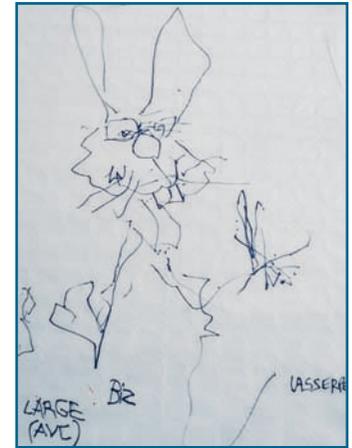
De manière simple et efficace, cette exposition composée de 11 kakémonos aborde les thématiques chères à **Cartooning for Peace** :

Qu'est-ce que le dessin de presse ? Liberté d'expression : peut-on rire de tout ? ; Dessins et religion ; Censure ; Rôle d'internet ; Racisme ; Proche-Orient ; Enfants dans les conflits ; Droit des femmes ; Sauvons la planète.

« Tous migrants » (2018),

Cette exposition illustre le parcours complexe des migrants à travers des dessins de presse du monde entier. Des raisons du départ au processus d'intégration dans un nouveau pays, en passant par les obstacles rencontrés durant leur voyage, les dessinateurs de presse analysent en quelques traits cet enjeu majeur pour nos sociétés.

Au fil des panneaux thématiques, les coups de crayon des dessinateurs de presse cassent les préjugés, dénoncent le rejet de l'étranger et montrent l'apport et la richesse de la diversité.



Production réalisée avec le crayon coopératif par LASSERPE, BIZ et LARGE

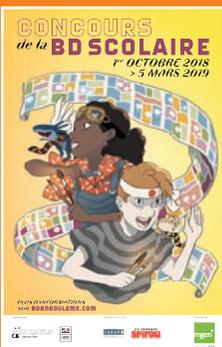
A nos collègues enseignants !

La MGEN parraine le concours de la BD scolaire, le plus grand concours européen de création de bande dessinée francophone en milieu scolaire, une référence pour les enseignants. Il est organisé par le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême sous le patronage du Ministère de l'Education Nationale.

L'objectif majeur de ce concours est d'encourager la créativité chez les jeunes dans le cadre d'une relation pédagogique avec leurs enseignants. Il est accessible à tous les élèves scolarisés de la maternelle au lycée.

Les élèves peuvent participer jusqu'au vendredi 5 mars 2019 en produisant une bande dessinée qui s'appuiera sur un scénario comportant obligatoirement un titre, un début et une fin.

Pour en savoir plus : concoursbdscolaire@bdangouleme.com



MGEN PREVENTION



OCTOBRE ROSE à PORT-SAINTE-MARIE

Adhérents et élus MGEN étaient présents le samedi 6 octobre à Port-Sainte-Marie pour participer à la mobilisation de tous dans la lutte contre le cancer du sein.

Pour chaque adhérent participant à la randonnée, la section a reversé 2€ à La Ligue contre le cancer du Lot-et-Garonne.

Cette manifestation est organisée depuis quelques années par l'association de randonnée, « Les Doux dingues ».

MGEN VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS MOMENTS DE VIE.

Le 18 octobre, un peu plus de quinze adhérents ont participé à la session « Préparation à la retraite ».

Ce programme de prévention s'adresse aux adhérents qui prévoient de partir à la retraite dans un, deux ou trois ans.

Le déroulement de la journée leur a permis de se projeter et d'envisager leur départ de manière plus sereine en anticipant leur avenir. Une nouvelle session sera proposée en 2019.

Vie politique



Renouvellement du Comité de section

Les élections au Comité de section se sont tenues dans le courant du premier trimestre de l'année. 10 postes étaient à pourvoir pour la section du Lot-et-Garonne. Un peu plus de 31% d'entre vous se sont mobilisés et ont participé à ces élections, soit 7 points de plus que la moyenne nationale. Ce faisant les électeurs du Lot-et-Garonne ont manifesté leur attachement à la différence MGEN.



Composition du Comité de section et du bureau départemental (à l'issue du Comité de section du 4 juillet 2018)

BALLAS Serge , délégué	COESTIER Alain	MARTY David	MERIAUX Véronique
BLAZY Michel , trésorier	FAGET Cécile	MARTY Serge	NOBLET Jean-Christophe
DAUSSE Pierre , vice-président	GIORGI Stéphane , trésorier adjt	MILLIEN Gaëlle , secrétaire	ORTALON Sylvie
DUNEAU Patrick	GOMEZ Corinne	MISWALD Pierre , bureau	POLEGATO Michel
FAINZANG Bernard , bureau	LAFAYE-LAMBERT Christiane	ORTIZ François	REMY Maryline
BOURDENS Gérard	LETORT Patrick , président	GROB Ruth	REZETTE Guy , directeur
BRUNET Philippe	MALECOT Cécile secrétaire adjt	JEANNEAU Pierre	

Les premiers mois d'élu MGEN de Gérard BOURDENS



“ J'étais mutualiste depuis 1982 à la MGET, j'ai adhéré à la MGEN depuis quelques années. ”

Un membre sortant du comité de section m'a proposé de me présenter à l'élection du nouveau comité de section. J'ai été élu en ce début d'année.

Au comité de section j'ai rejoint des militants de la MGEN motivés et accueillants. Les militants MGEN ont un esprit mutualiste et solidaire chevillé au corps.

Le comité de section et le bureau œuvrent avec cet esprit mutualiste au service des adhérents MGEN, j'y apporte ma modeste contribution. Nous avons la chance d'avoir une section locale avec du personnel compétent et dévoué au service des mutualistes MGEN.

Notre mutuelle prend l'Humain en considération en premier lieu et ne se retranche pas derrière une analyse purement comptable. »

10 & 11 juillet 2018 Assemblées Générales à PARIS

Les quatre délégués-élus de la section ont assisté à l'Assemblée générale MGEN 2018 qui s'est tenue à la Maison de la Mutualité. Plusieurs thèmes ont été abordés dont les évolutions prestataires et tarifaires ainsi que le projet stratégique du groupe, « MGEN demain », qui met notre groupe en ordre de bataille pour faire face aux nouveaux enjeux concurrentiels, économiques, démographiques, sociologiques...

(cf. Valeurs Mutualistes n° 313 – septembre 2018)



Les prises de paroles ont porté en partie sur ces évolutions. Guy Rézette, directeur de la section est intervenu pour faire valoir les spécificités et intérêts de notre section.

30 & 31 mai 2018 à CAPBRETON Interrégionale de printemps



Les interrégionales sont des temps de démocratie mutualiste aux cours desquelles les délégués des sections dialoguent avec les élus nationaux des thèmes d'actualités qui seront présentés à l'Assemblée Générale de juillet.

Au cours d'un atelier de réflexion, les élus présents ont notamment contribué à prioriser les objectifs du projet stratégique MGEN demain.



Ils sont là pour vous

Le renouvellement des membres de l'équipe des personnels de la section continue : dès le début 2019 ce sont deux collaboratrices « historiques », Mmes Dauriac et Sannac, qui feront valoir leurs droits à la retraite : leurs compétences, leur motivation et leur investissement manqueront au département et à ses adhérents... Un grand merci à elles pour leur professionnalisme et leur attachement à faire vivre la proximité et la qualité de service ...jusqu'au bout !
Le renouvellement continue... et s'accélère : Mme Doimo nous a fait connaître la mutation professionnelle de son conjoint et donc, son futur départ du 47.
La section est en pleine période de recrutement ; deux nouveaux personnels devraient prendre leur poste début 2019. Il leur faudra du temps pour acquérir les connaissances, la culture, les compétences Mgen. La section remercie d'avance les visiteurs de la section de leur compréhension.



RE
Maxime
GIROTTI



SAP
Christine
RICHILDE



CM
Caroline
BUZZIGHIN



CADS
Marie-Christine
DAURIA



CADS
Michèle
SANNAC



CADS
Aurélie
DOIMO



CADS
Stéphanie
ROUGET

RE- Responsable d'équipe ; SAP – Secrétaire Administrative Polyvalente ; CM – Conseillère Mutualiste ; CADS – Conseillère Accueil Développement Service



Affections de Longue Durée - Vous êtes en ALD ?

Les ALD peuvent être attribuées pour une période définie, certaines sont aujourd'hui renouvelées de façon automatique : il est important de vérifier périodiquement (sur sa carte vitale, les différents justificatifs papier, à l'accueil de votre section et auprès de son médecin traitant) que l'attribution ALD est toujours valide., cela permet de faire valoir ses droits à prise en charge. **Le cas échéant, interrogez votre médecin pour constituer un dossier de renouvellement.**

ADHÉREZ À L'ESPRIT CORRESPONDANT MGEN

Vous êtes adhérent de la MGEN ; depuis peu, depuis toujours ; vous en partagez les valeurs et l'action ; vous avez le souci de participer à l'accompagnement de vos collègues : devenez correspondant.

Interrogez-nous :
sd047-rencontresmutuelles@mgen.fr

CÔTE À CÔTE

L'ESPRIT CORRESPONDANT MGEN



Réunion de rentrée des correspondants le 28 août 2018 à la section

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST UTILE.

Devenir correspondant MGEN sur votre lieu d'activité professionnelle, c'est être un relais précieux qui permet l'entraide et la solidarité dans votre entourage professionnel. Une mission aussi riche dans ses effets qu'elle est libre dans l'engagement : **aucune obligation, c'est vous qui choisissez votre degré d'investissement.**

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST FACILE.

Nul besoin d'être technicien en sécurité sociale ou en prestation MGEN. En devenant correspondant MGEN, votre rôle est simplement d'assurer un lien humain et personnalisé entre les personnes de votre établissement et la mutuelle. **Et pour vous soutenir dans cette mission, nous sommes toujours à vos côtés.**

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST SIMPLE.

Toute l'équipe de la section est à votre disposition pour faciliter votre rôle de correspondant et pour **partager avec vous une vision de la santé qui profite vraiment à tous.**

Cahier spécial



PRÉVENTION SANTÉ VIVOPTIM CARDIO

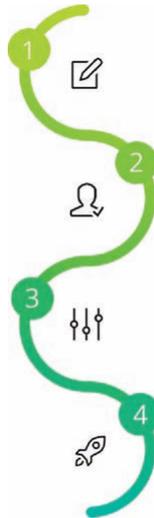
Un programme pour optimiser votre santé cardiovasculaire



Pratiquer une activité physique, manger équilibré, réduire sa consommation de tabac... On sait que tout cela va avoir un effet bénéfique sur notre santé.

Mais on sait aussi que c'est beaucoup plus facile et efficace quand on est motivé par le bon partenaire.

Avec **Vivoptim Cardio**, vous allez bénéficier d'un **programme de suivi** pas à pas correspondant à votre mode de vie et recevoir une aide personnalisée au quotidien en complément du suivi de votre médecin traitant.



- 1. Complétez votre test d'évaluation** pour définir votre profil.
- 2. Inscrivez-vous sur la plateforme** et choisissez votre accompagnement sur-mesure.
- 3. Profitez de votre programme personnalisé** avec un parcours de prévention progressif, adapté à vos besoins.
- 4. Restez motivé** Grace aux résultats que vous constaterez et aux espaces de partages avec la communauté.

0 801 010 000

Services & appel gratuits

Pour vous assurer un encadrement en phase avec vos objectifs de santé, vous serez appelé au cours de votre programme Vivoptim par notre équipe médicale. Elle vous accompagnera de façon personnalisée selon votre profil de risque, en complément du suivi par votre médecin traitant. Cette plateforme médicalisée est composée de professionnels ayant en moyenne 15 ans d'expérience en milieu hospitalier.



mgenavantage.fr

Carte MGEN avantage

Des réductions pour vivre tous vos loisirs sans vous priver.

MGEN Avantage est un programme d'avantages réservé aux **adhérents MGEN** et à leurs **bénéficiaires**.

Les partenaires et les offres du programme MGEN Avantage sont **sélectionnés par MGEN** pour leur **qualité, le niveau de réduction offert et/ou l'avantage spécifique qui vous est octroyé**.

Comment en profiter ?

Pour bénéficier des réductions auprès des partenaires sélectionnés par votre section départementale, il vous faudra peut-être présenter votre carte MGEN Avantage.

Téléchargez-la sans attendre ! Il vous suffira de la présenter, imprimée ou sur votre téléphone, aux partenaires concernés pour bénéficier des avantages négociés.

Les autres produits disponibles en ligne vous seront adressés par voie postale ou sous forme électronique pour les billets de spectacle.

Retrouvez dans la **carte MGEN Avantage**, les partenariats culturels de la Carte culture :

Les Montreurs d'images, FLORIDA, Théâtre Ducourneau...



PARTAGER UNIVERS LOISIRS	S'EVADER UNIVERS VOYAGES	SE DEPASSER UNIVERS SPORTS	DÉCOUVRIR UNIVERS CULTURE
Parcs animaliers, parcs d'attractions et de loisirs, sorties et activités touristiques	Locations, séjours, hôtellerie, camping	Clubs de sport et équipements sportifs...	Concerts, spectacles, théâtres, musées et expositions, abonnements presse, cinémas, librairies



Cahier
spécial

MGEN, acteur dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Cette année, les élus MGEN de la commission Prévention, avec la Direction Des Services Départementaux de l'Education Nationale ont décidé de porter le débat sur le territoire marmandais en partenariat avec le cinéma Le Plaza.

Sous la coordination de la délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, et en concertation avec le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Saint-Vincent de Paul de Marmande ainsi que l'association Chrysalides47, le film de Xavier LEGRAND, « JUSQU'À LA GARDE » a été choisi pour évoquer au cours du débat qui a suivi les souffrances de l'enfant impliqué malgré lui dans ces violences.



Comprendre pour mieux agir



Depuis plus de 70 ans, MGEN intervient dans le mouvement social pour la défense des droits et libertés des femmes, et notamment la liberté des femmes de disposer de leur corps (IVG, contraception).

Pour faire vivre ce combat de l'émancipation, MGEN porte des actions concrètes partout en France et s'associe à des organisations de terrain qui militent en ce sens.

Les chiffres sont là et disent encore et toujours l'insécurité dans laquelle vivent les femmes.

225 000 femmes, âgées de 18 à 75 ans, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime.

3 femmes victimes sur 4 déclarent avoir subi des faits répétés.

8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.

MGEN, acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire

Jeudi 6 décembre, la section a organisé en partenariat avec le cinéma Le Confluent et le **Groupement d'Insertion Confluent**, un ciné-discussion sur l'Economie Sociale et Solidaire.

La projection du film « **Les coriaces sans les voraces** » de Claude Hirsch a permis d'illustrer cette autre manière d'entreprendre.

Après plus de 3 ans et demi de grève (1336 jours), les salariés de l'usine Unilever à Géménos dans les Bouches-du-Rhône ont obtenu le droit de reprendre leur entreprise et d'en faire une SCOP, la Société Coopérative Ouvrière Provençale de Thés et Infusions, (Scop-Ti). Trois années plus tard : Où en sont-ils aujourd'hui ? Quels sont leurs nouveaux défis ? Comment gère-t-on une coopérative ouvrière ?



Après la projection du film, « **Les coriaces sans les voraces** », les participants ont pu échanger avec le réalisateur, Claude Hirsch.



L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne la branche de l'économie regroupant des organisations privées qui veulent concilier activité économique et équité sociale : différent du privé lucratif par ses valeurs et sa recherche du bien commun plutôt que du profit ; différent du secteur public qui dépend de l'État ou des collectivités territoriales.

L'ESS représente 10% du PIB et concerne des entreprises sous différents statuts juridiques (coopératives, mutuelles, associations, fondations). Les entreprises de l'ESS interviennent dans des domaines très variés (industrie, agriculture, santé, assurance, lutte contre l'exclusion, environnement, culture, sport). MGEN tient un rôle essentiel au sein de l'ESS.

En Lot-et-Garonne, 14,7% des emplois salariés sont des emplois relevant de l'ESS.



Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examen, allergies...

Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.



Que contient-il ?

Le DMP peut contenir les documents suivants :

- Comptes-rendus hospitaliers et radiologiques
- Résultats d'analyses de biologie
- Antécédents et allergies
- Actes importants réalisés
- Médicaments qui vous ont été prescrits et délivrés.

À tout moment, vous pouvez supprimer certains des documents qu'il contient, ou masquer certaines informations.

Est-il obligatoire ?

Non. Vous disposez d'un DMP uniquement si vous le souhaitez et dans le respect du secret médical.

C'est pour qui ?

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un Dossier Médical Partagé. Seuls les professionnels de santé autorisés et vous-même pouvez le consulter.

Où se le procurer ?

Votre dossier médical partagé peut être créé en pharmacie.

L'espace de votre section départementale



Visitez la page internet départementale pour obtenir les dernières informations locales, en flashant le QR code ou en utilisant votre moteur de recherche : MGEN47

Votre espace personnel



Sur votre smartphone, votre espace personnel est accessible simplement avec les mêmes identifiants et mot de passe que ceux que vous utilisez sur mgen.fr



Depuis octobre 2018, MGEN développe un tout nouveau programme de prévention : **Équilibre Atout Age**, programme de prévention des chutes.

Et parce qu'un message est mieux perçu s'il est transmis par des personnes qui nous ressemblent, MGEN propose de former des adhérents jeunes retraités à l'animation d'ateliers pour permettre à des séniors de rester actifs et de ne plus avoir peur de chuter. Soyez celui/celle qui participera en 2019 au lancement de ce programme en Lot-et-Garonne en devenant formateur prévention bénévole.

Ce sera également l'occasion pour vous de contribuer à une approche innovante en santé, basée sur la diffusion de messages positifs et adaptés afin de prévenir les complications parfois graves des chutes.

Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler à l'adresse suivante : prevention47@mgen.fr

Permanences MGEN 2018 à Marmande

La MGEN 47 tient régulièrement des permanences à Marmande dans les locaux du Lycée Val de Garonne les mercredis de 10h à 16h hors période de vacances scolaires :

- JANVIER- 9 & 23 ● FEVRIER- 6 ● MARS- 6 & 20
- AVRIL - 3 ● MAI - 15 ● JUIN- 5 & 19

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h00* à 12h30 et de 13h15 à 17h30**

* ouverture au public à 9h30 les jeudis
** fermeture à 17h15 durant les vacances scolaires

Téléphone

36.76

Coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors coût opérateur

Appel pris en charge par un Conseiller MGEN d'un centre d'appel en métropole

Courrier

MGEN de Lot-et-Garonne
2B rue François Neveux
CS20003
47555 BOÉ CEDEX

E-mail

À rédiger dans le formulaire depuis votre Espace Personnel MGEN sur mgen.fr en cliquant sur l'icône ✉

Contactez le Club des Retraités MGEN

Club des Retraités MGEN
24 rue Roland Goumy
47000 AGEN

retraitemgen47@hotmail.fr